

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 324

Artikel: Un urbanisme différent pour les Grottes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COURRIER

Destin(s) trotskyste(s)

Je n'ai pas bien saisi le sens de l'article intitulé « Destin trotskyste » (No 318). On sent l'ironie, on distingue mal la cible. Faut-il comprendre que Walter Nelz, ancien trotskyste et auteur de plusieurs ouvrages sur Hegel et sa philosophie, a fait du bon travail aux Archives sociale de Zurich, ou doit-on conclure au contraire qu'il avait été récupéré par ce biais et que les Archives sociales ne font rien de bien utile (du moins avant qu'ils ne dépoient la presse romande...) ?

Dans ce dernier cas, combien d'articlets ne faudrait-il pas écrire sous le titre « destin social-démocrate » ou « destin stalinien » ?

L'histoire de notre temps a connu des « destins trotskystes » différents. Citons pour mémoire : Andres Nin, ministre de la justice de la Catalogne révolutionnaire, assassiné par les services spéciaux russes en Espagne en 1937; Marc Bourhis et Pierre Gueguen, fusillés par les nazis en 1941 au camp de Châteaubriant; Léon Lesoil, dirigeant trotskyste belge, mort en déportation en Allemagne en 1941; Sneevliet et Dolleman, dirigeants du RSP hollandais, fusillés avec dix de leurs camarades en 1942; Marcel Hic, mort à Buchenwald

en 1943; Pietro Tresso, assassiné dans le maquis français par des FTP staliniens en 1943; Pentelis Pouliopoulos, fusillé par des officiers allemands en Grèce en 1943, après que les soldats du peloton d'exécution refusèrent de tirer; Widelin, assassiné par la Gestapo à Paris en 1944; Avram Leon, mort à Auschwitz en 1944; Ta thu Thau et Tran van Trach, assassinés par le PC vietnamien en 1946; entre autres.

Inutile d'allonger la liste. « Domaine public » regrette-t-il que Walter Nelz n'y figure pas ? Par un accident de l'histoire et de la géographie, il se trouvait en Suisse. En son temps et à sa façon, il a payé de sa personne.

On peut douter de la clairvoyance et du sens politique du mouvement trotskyste; on ne saurait nier le courage et l'abnégation de ses militants. On ne peut non plus ignorer sa contribution à une lutte et à des traditions qui sont le patrimoine de tous les socialistes.

Dan Gallin

[Aucune ironie à la clef de notre article d'il y a quelques semaines, ou alors involontaire ! Seulement, une manifestation d'intérêt passager de contre-informateurs invétérés... Mais il valait la peine de publier ces trente lignes pour recevoir en échange cette lettre bourrée de précisions. Réd.]

Bolligen et le Tchad

Dans certaines communes bernoises existent des « sous-communes » (Viertelgemeinde). Bolligen est à la fois une grande commune comprenant plusieurs sous-communes et le nom d'une de ces dernières. Ses finances sont saines et récemment elle est venue en aide à une petite commune grisonne en versant 10 000 francs pour des travaux d'utilité publique. Remarquable ! Désireuse qu'un geste soit aussi fait en faveur du tiers monde, la section socialiste de Bolligen-Habstetten a proposé à l'assemblée communale de virer 10 000 fr.

à Swissaid en faveur d'un centre scolaire agricole au Tchad.

Le Tchad, c'est « un vaste pays sans littoral figurant sur la liste des vingt-cinq pays désignés parmi les « moins développés » par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a vu sa croissance et son développement entravés par de graves sécheresses depuis les années soixante ». Ce texte, extrait d'une publication de la Banque mondiale, n'a pas ému les citoyens de Bolligen, et par 78 « non » contre 39 « oui » et 91 abstentions, ils ont refusé d'approuver ce crédit.

Dans un communiqué, le PS de Bolligen-Hab-

stetten note que le crédit refusé représente le 0,67 % de l'excédent de recettes enregistré en 1974. C'est donc le principe qui a choqué ces citoyens bernois pourtant à l'avant-garde si l'on en juge par leur solidarité avec le tiers monde helvétique des hauteurs grisonnes ! On mesure l'ampleur de la campagne d'information à mener sur le sujet dans notre pays où la fraternité confédérale n'est de loin pas partout aussi vive qu'à Bolligen.

GENÈVE

Un urbanisme différent pour les Grottes

Au cœur de Genève, stérilisée par le béton et la circulation automobile, un vieux quartier vit pour quelque temps encore : les Grottes. Ce quartier très populaire, situé au nord de la Gare, a découragé, par le morcellement de la propriété de son sol, les spéculateurs actifs partout ailleurs sur le territoire de la ville. La commune de Genève qui, en tant que collectivité publique, peut se permettre de travailler à long terme, a entrepris dans le secteur, et dès 1964, une politique systématique d'achats de terrains sous l'impulsion de deux magistrats socialistes, tout d'abord M. Donzé (actuellement conseiller d'Etat), puis M. Ketterer. Elle constitua ainsi un domaine public d'une ampleur rarement atteinte et qui plus est, dans un secteur stratégique, destiné à un remodelage complet. Parallèlement, elle mettait en place les instruments de la réalisation. La ville renonçait en un premier temps à la responsabilité directe de la rénovation, par crainte de la politisation et de la lourdeur des procédures parlementaires, et on créait alors, en 1968, une fondation où chaque parti déléguait ses représentants. En fait, à côté de quelques politiciens-figurants, siégeaient surtout des responsables des milieux d'affaires, et parmi eux, signe de l'importance de l'opération, celui de la Société pour le développement de l'économie suisse, la

droite la plus implacable (le directeur désigné, un radical, un technocrate dont l'efficacité est reconnue mais dont la vocation d'urbaniste n'est pas évidente).

Un amoncellement monstrueux

Le premier rapport de la Fondation, publié en 1971 — seul document public à ce jour — témoigne d'un dérapage que l'orientation politique de la majorité des protagonistes et l'air du temps rendait inévitable : selon ce plan, les Grottes ne seront pas un quartier rénové, mais une aire sur laquelle, après qu'on ait fait table rase de tous les immeubles existants, s'amoncèleront en une densité monstrueuse, noeud routier, voies expresses, parking, centre postal, bureaux et logements. Un chantier de vingt ou trente ans.

Devant les critiques, la Fondation prend ses distances et renonce aux conclusions du rapport, et les cinq groupes d'architectes ayant reçu le mandat de l'aménagement de chacun des cinq secteurs des Grottes, se voient fixer des indices de densité inférieurs.

Les oubliés

Dans toute cette affaire, les habitants ont été oubliés, et cela dès le début. Aucun engagement de relogement sur place n'a été proposé à une population composée de personnes âgées, de petits artisans, une population qui, de ce fait, a tendance à s'affoler et à quitter des lieux auxquels elle était attachée malgré l'inconfort général. Où retrouverait-elle les bistrots, les petites places, en un mot la vie collective qui est celle des Grottes aujourd'hui ? Poser la question, c'est déjà fournir la réponse...

La commune, parmi tous les autres propriétaires, a joué le rôle le plus odieux dans l'affaire, laissant ses immeubles à l'abandon pour inciter les habitants au départ. Seul le Parti du travail s'est préoccupé sporadiquement de leur situation.

L'automne prochain, l'opération, longtemps bloquée par les exigences de la coordination avec le plan routier genevois et les projets des PTT, devrait connaître un développement important.

La Fondation semble en effet vouloir suspendre temporairement les trois secteurs extérieurs sur lesquels elle prévoyait de construire l'essentiel de l'infrastructure routière, pour concentrer son effort sur les deux secteurs centraux consacrés, eux, aux logements et aux bureaux. Très prochainement, elle aura à connaître les plans d'aménagement élaborés, plans dont tout laisse à penser qu'ils seront très différents l'un de l'autre.

Deux conceptions des plus différentes

Considérons en effet les responsables de ces secteurs « C » et « B » ! Le premier, le plus important, a été confié au bureau Julliard et Bolliger qui occupe une situation dominante dans le secteur immobilier genevois ; à la fois architecte, propriétaire, régisseur et promoteur, il a à son crédit la majorité des principales opérations de ces dernières années et en particulier les cités-dortoirs de Meyrin et du Lignon...

On imagine difficilement équipe plus différente que celle à qui a été confié le secteur B : trois architectes dont la volonté de sortir d'un urbanisme, d'une architecture, fondés essentiellement sur le profit, est connue.

L'important maintenant est de savoir comment la Fondation pondérera les deux critères essentiels dans le jugement qu'elle portera sur les projets.

Premier critère : la densité.

Une collectivité publique qui possède plus de 70 % du terrain comme c'est le cas dans les secteurs intéressés devrait pouvoir aboutir à une occupation de l'espace fort différente de celle qu'implique la loi du profit maximum. La qualité de la vie appelle une variété dans les volumes, une limite dans les hauteurs, une quantité d'espace et de verdure que l'urbanisme capitaliste exclut.

Deuxième critère : le maintien d'un maximum d'immeubles anciens.

Le citadin souffre — parfois sans connaître l'origine de son mal — de vivre dans une ville où trop souvent il ne subsiste plus aucune liaison avec le passé, même le plus récent. Le phénomène est particulièrement accentué à Genève où des quartiers entiers, comme celui des Pâquis, se sont vidés de leur substance. Les Grottes, elles, dans certaines de leurs composantes, sont les témoins d'un véritable art de vivre en ville (qui a fait ses preuves depuis des années) et dont la place du même nom est le plus heureux exemple.

Tel est donc l'enjeu et il apparaît clairement avant le choix décisif prévu dans la procédure actuellement en cours.

Mais en définitive, quelles que soient les décisions de la Fondation, il est inimaginable qu'elle puisse se prononcer sans consulter l'ensemble de la population ! Et à défaut de consultation officielle, il importe que les habitants du quartier, et tous ceux qui à Genève refusent l'urbanisme du béton et de l'argent, prennent la parole et organisent leur action.

Un combat pour la gauche

La rénovation des Grottes est un combat important pour la gauche, qu'il s'agisse des organisations faîtières ou de la « base ». Pour le Parti socialiste, le test sera décisif : après avoir donné à la collectivité les moyens d'un urbanisme différent par une politique exemplaire d'achats de terrains, va-t-il remettre sans discuter ces atouts entre les mains des représentants du « capitalisme avancé » (comme l'affirme la revue d'extrême-gauche « Tout va bien » dans un dossier très bien documenté — juillet 1975) ? Un combat à suivre.

A NOS ABONNÉS

Rappel : pendant les mois d'été, juillet et août, DP paraît au rythme d'un numéro tous les quinze jours.